Oxygène + Evolution

Support non garanti en capital
Coté en Bourse de Luxembourg

Actif représentatif d'une unité
de compte du contrat d'assurance vie
Top Innovation assuré par Inora Life
et diffusé par :

UNION FINANCIÈRE GEORGE V

L'EMTN Oxygène + Evolution est un actif représentatif d'une unité de compte dans un contrat d'assurance vie. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'EMTN Oxygène + Evolution.
Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au contrat d'assurance ni une offre, ni une recommandation, ni une invitation ni un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'instrument financier sous-jacent. Les conditions d'adhésion au contrat d'assurance et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information.

Oxygène + Evolution est un titre de créance structuré sous la forme d'un EMTN d'une maturité de 8 ans coté en Bourse de Luxembourg. Emis par Société Générale Acceptance NV, Oxygène + Evolution est un actif représentatif d'une unité de compte dans un contrat d'assurance vie.

Un concept innovant : un panier d'actions optimisé

Oxygène + Evolution est adossé à un portefeuille diversifié de **20 valeurs internationales** sélectionnées pour leur solidité financière et leur potentiel de croissance.
Ce portefeuille fait l'objet d'un **processus de sélection** réitéré à chaque date de constatation à compter du 6 octobre 2004 : les actions enregistrant les 5 moins bonnes performances depuis l'origine sont extraites, en contre-partie, les 5 meilleures le sont également pour ne conserver que les **10 actions médianes.**

"Cœur du panier" = les 10 actions médianes

➡ C'est la performance du "cœur du panier" calculée à chaque date de constatation par rapport à l'origine qui va déterminer la valeur de remboursement d'Oxygène + Evolution.

L'effet Oxygène, un mécanisme original pour profiter de la hausse du "cœur du panier" sur 8 ans

• *100% de la performance du "cœur du panier" à maturité*

Au terme des 8 ans, Oxygène verse*, 100% de la valeur du "cœur du panier" observée à la dernière date de constatation, soit au 1er octobre 2012. Si cette valeur est inférieure à 100%, elle sera réputée égale à 100%.

➡ Sur le long terme, le marché actions enregistre des performances significatives; l'effet Oxygène permet de **tirer profit à 100% de cette perspective de hausse, sans limite ni moyenne.**

• *Un mécanisme original pour sécuriser les rebonds à court terme du "coeur du panier"*

Oxygène permet de profiter et de sécuriser le rebond potentiel du "cœur du panier" intervenu lors des 4 premières années aux dates de constatations trimestrielles.

➡ Vous êtes ainsi protégé au mieux contre un scénario de marché en cloche tel qu'il a pu être constaté sur les 8 dernières années.

Dès que la performance du "cœur du panier" atteint le seuil de +50% à l'une des 16 premières dates de constatations trimestrielles, Oxygène assure un "gain minimum" en offrant, en plus de 100% de votre capital initial :

- **50% de gain (le seuil de performance)**
- **et une somme de coupons de 8,5% par an, par année résiduelle y compris l'année où le seuil est atteint.**

Année où le seuil est atteint	1	2	3	4
Seuil de performance sécurisé	*50,0 %*	*50,0 %*	*50,0 %*	*50,0 %*
Coupons	*68,0 %*	*59,5 %*	*51,0 %*	*42,5 %*
Gain minimum, sécurisé à l'échéance (hors effet de levier)	**118,0 %**	**109,5 %**	**101,0 %**	**92,5 %**

**Hors fiscalité applicable conformément aux dispositions de l'article 125-OA du Code Général des Impôts et/ou frais liés au contrat.*

• *Un effet "best of"*

Oxygène permet également de profiter pleinement des marchés actions sur le long terme dans l'éventualité où le rebond se prolonge jusqu'à maturité. Oxygène offre* en effet le maximum entre :

le gain minimum tel que défini précédemment
et 100% de la valeur du "cœur du panier" observée à la dernière date de constatation, soit le 1er octobre 2012.

➡ Ainsi, à court ou à long terme, les chances de gain sont préservées et une large visibilité sur le minimum de remboursement à échéance est assurée.

Un effet de levier exclusif : l'effet "Evolution"

• *Un mécanisme interne, comparable à un emprunt.*

Pour bénéficier au mieux de la performance des marchés actions, Oxygène + Evolution met en place un mécanisme exclusif de levier permettant d'amplifier la performance de l'investissement.

• *Investir dans Oxygène + Evolution équivaut à :*

- Bénéficier d'un montant supplémentaire permettant **d'accroître l'exposition de 125% de l'investissement initial**
- **Effectuer un investissement global de 225% de l'apport initial**
- Rembourser ce montant supplémentaire, capital + intérêts au terme de la période d'investissement au sein du produit.
- **Cet emprunt interne est remboursé 185% à maturité (capital 125% + intérêts 60%), ce qui équivaut à un taux fixe de 5% par an.**

Valeur de remboursement*
Oxygène + Evolution =
2,25 x Valeur de remboursement Oxygène (avant levier) - 185 %

Le risque maximal correspond au coût associé à l'emprunt interne, soit de ne récupérer que 40 %* de la mise initiale.

**Hors fiscalité applicable conformément aux dispositions de l'article 125-OA du Code Général des Impôts et/ou frais liés au contrat.*

Illustrations d'Oxygène + Evolution (effet de levier inclus)

• *Scénario 1*

Le seuil des + 50% n'a jamais été atteint au cours des 4 premières années de la période d'investissement (dates de constatations trimestrielles).
La valeur de remboursement d'Oxygène + Evolution au terme des 8 ans est calculée sur la base de la performance du "cœur du panier" observée à la dernière date de constatation, soit au 1er octobre 2012.

Valeur de remboursement* Oxygène + Evolution =
(2,25 x Valeur du "cœur du panier"
à la dernière date de constatation) - 185%

Si la valeur du "cœur du panier" à la dernière date de constatation est inférieure à 100%, elle sera réputée égale à 100%.

Quelques simulations* :

Performance du cœur du panier	-30%	0%	26,7%	80%	200%
Valeur de remboursement d'Oxygène + Evolution	**40%**	**40%**	**100%**	**220%**	**490%**
Taux de rendement annualisé	ns	ns	0,0%	10,4%	22,0%

➡ Dès que la performance du "cœur du panier" dépasse 26.7%, l'investisseur reçoit* plus que son capital initial à échéance. Le "cœur du panier" doit ainsi enregistrer une performance annualisée d'au moins 3% par an pour sécuriser totalement votre capital initial.

• *Scénario 2 - Rebond des marchés à court terme*

Le seuil des +50% a été atteint au cours des 4 premières années de la période d'investissement (dates de constatations trimestrielles)
A l'échéance, Oxygène + Evolution offre* au moins le gain minimum sécurisé après levier, soit :

2,25 x (100 % + gain minimum sécurisé) - 185 %

Année ou le seuil est atteint	1	2	3	4
Gain minimum sécurisé	118,0 %	109,5 %	101,0 %	92,5 %
Valeur de remboursement d'Oxygène + Evolution	**305,5 %**	**286,4 %**	**267,3 %**	**248,1 %**
Taux de rendement annualisé	15,0 %	14,1 %	13,1 %	12,0 %

➡ Dès que la limite est franchie, l'investisseur est donc assuré de recevoir au minimum à maturité 248%, ce qui correspond à un rendement annualisé de 12%.

• *Un effet "Best of" à échéance*

A l'échéance, l'investisseur reçoit le montant le plus élevé entre la valeur de remboursement calculée pour le scénario 1 et celle du scénario 2.

**Hors fiscalité applicable conformément aux dispositions de l'article 125-OA du Code Général des Impôts et/ou frais liés au contrat.*

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de Oxygène + Evolution. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale et Union Financière George V.
Les résultats sont présentés bruts de frais du contrat et de la fiscalité applicable.

Des résultats historiques* remarquables

4247 tests ont été réalisés sur des placements semblables à Oxygène + Evolution (même durée, même panier de valeurs**, même formule de remboursement…).
Les historiques de cours ont été relevés chaque jour ouvré entre le 1er janvier 1980 et le 12 avril 2004.

- **Dans 100% des cas, le remboursement à échéance aurait été supérieur à l'investissement initial.**
- **Dans plus de 92% des cas, le taux de rendement annualisé*** d'Oxygène + Evolution aurait été supérieur à 12%.**

	Remboursement à maturité	Taux de rendement interne
Minimum	138,14%	4,12%
Moyenne	380,71%	17,50%
Maximum	712,06%	27,81%

Année d'activation du seuil	Probabilité d'activation du seuil
année 1	0,0%
année 2	20,18%
année 3	20,16%
année 4	27,36%
non activé	32,31%

Historiquement, Oxygène + Evolution aurait répondu de façon favorable à une hausse du marché actions sur le long terme, même dans le cas de scénario en cloche (cas propice à l'activation du seuil et du remboursement minimum sécurisé).

Un portefeuille de qualité

Oxygène + Evolution est adossé à un portefeuille de 20 valeurs internationales reflétant une grande diversité géographique (Europe 50%, Japon 25%, Etats-Unis 25%) et un large éventail sectoriel pour ne laisser passer aucune opportunité sur tous les segments de marché.

Actions	Pays	Secteurs	Sensibilités	Ratings S&P
Chevron Texaco	Etats-Unis	Pétrole	Valeurs pétrolières	AA
Consolidated Edison	Etats-Unis	Electricité	Valeurs non cycliques	A
Du Pont de Nemours	Etats-Unis	Chimie	Valeurs cycliques	AA-
Electrabel	Belgique	Electricité	Valeurs non cycliques	Non notée
Enel	Italie	Energie	Valeurs non cycliques	A+
ENI	Italie	Pétrole	Valeurs pétrolières	AA
Heinz	Etats-Unis	Agroalimentaire	Valeurs non cycliques	A
Honda	Japon	Automobile	Valeurs cycliques	A+
Nestlé	Suisse	Agroalimentaire	Valeurs non cycliques	AAA
Novartis	Suisse	Pharmacie	Valeurs de croissance	AAA
Seven-Eleven Japan	Japon	Distribution	Valeurs cycliques	AA
Swisscom	Suisse	Télécoms	Valeurs de technologie / Télécoms	Non notée
Telecom Italia Mobile	Italie	Télécoms	Valeurs de technologie / Télécoms	Non notée
Tokyo Electric Power	Japon	Électricité	Valeurs non cycliques	AA-
Tokyo Gas	Japon	Gaz	Valeurs non cycliques	AA-
Toyota Motor	Japon	Automobile	Valeurs cycliques	AAA
UBS	Suisse	Banque	Valeurs taux	AA+
Unicredito Italiano	Italie	Banque	Valeurs taux	AA-
Unilever	Pays-Bas	Biens de consommation	Valeurs cycliques	A+
Verizon Communications	Etats-Unis	Télécoms	Valeurs de technologie/Télécoms	A+

**Les simulations présentées sur ce document sont le résultat d'estimations de la Société Générale à un moment donné, sur la base de paramètres sélectionnés par la Société Générale, de conditions de marché à ce moment donné et de données historiques qui ne préjugent en rien de résultats futurs. En conséquence, les chiffres et les prix indiqués dans ce document n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient constituer en aucune manière une offre ferme et définitive de la part de la Société Générale.*
***Entre le 1er janvier 1980 et le début de leur cotation, les actions Seven Eleven, Enel, ENI, Swisscom, TIM, Verizon Communications ont été remplacées respectivement par Daiei, E.ON, Exxon, AT&T, Sprint et Alltel.*
****Hors fiscalité applicable conformément aux dispositions de l'article 125-OA du Code Général des Impôts et/ou frais liés au contrat.*

Caractéristiques d'Oxygène + Evolution

Type	EMTN
Emetteur	SGA Société Générale Acceptance NV
Devise	EUR
Cotation	Bourse du Luxembourg
Règlement/Livraison	Clearsteam/Euroclear
Période de commercialisation	Du 5 mai 2004 au 1er octobre 2004. Les nouvelles adhésions sont possibles uniquement jusqu'au 27 août 2004
Date de lancement	5 mai 2004
Date de constatation initiale des actions	6 octobre 2004
Date de constatations trimestrielles	6 octobre 2004, 3 janvier 2005, 1er avril 2005, 1er juillet 2005, 3 octobre 2005, 2 janvier 2006, 3 avril 2006, 3 juillet 2006, 2 octobre 2006, 1er janvier 2007, 2 avril 2007, 2 juillet 2007, 1er octobre 2007, 1er janvier 2008, ou jour ouvré suivant
Date de constatation finale des actions	1er octobre 2012
Date d'échéance	10 octobre 2012
Prix d'émission	99,32 % Entre le 5 mai 2004 et le 6 octobre 2004, le prix de souscription évoluera progressivement entre 99,32% et 100%
Marché secondaire	Société Générale s'engage dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix fermes pendant toute la durée de vie de l'EMTN avec une fourchette achat/vente maximum de 1%

inora LIFE

17, Cours Valmy - 92987 La Défense Cedex - France
SIRET 434 487 757 00024 - 434 487 757 RCS Nanterre
Succursale pour la France de Inora Life Limited
Life Insurance Company. 6 Exchange Place - IFSC - Dublin 1
Capital : 15 000 000 euros - Registred in Ireland n°329745
Authorised by the Irish Financial Services Regulatory Authority (IFSRA)

UNION FINANCIERE GEORGE V

Siège Social : 21 rue du Mont Thabor 75001 PARIS
Tél : 01.42.44.19.55 - Fax : 01.42.60.33.42
Société Anonyme de Promotion et de Courtage d'Assurance au capital de 4 900 000 euros
Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux Articles L 530-1 et L 530-2 du Code des assurances

Avertissement

Oxygène + Evolution est un EMTN coté en Bourse de Luxembourg constituant un actif représentatif d'une unité de compte dans un contrat d'assurance vie.

UNION FINANCIERE GEORGE V, SOCIETE GENERALE et INORA LIFE ne peuvent être tenus responsables des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat d'assurance vie sur Oxygène + Evolution. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel.

En particulier, lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat d'assurance vie sur l'EMTN Oxygène + Evolution en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents au dit contrat doivent être conscients d'encourir en certaines circonstances le risque de recevoir une valeur de remboursement de leurs versements ainsi effectués inférieure à celle de leurs montants initiaux, **et qui peut atteindre 40% du versement initialement effectué, à maturité.**

Oxygène + Evolution est proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie et ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'EMTN sous-jacent qui est présenté dans cette brochure. L'EMTN Oxygène + Evolution ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L 411-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.

RÉF. (A) 293821 – RÉALISATION INFO/PLT/IMP – 05/2004